

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE
D'OZONE**

Le 16 septembre 2026

Il y a 10 ans, la communauté internationale écrivait un nouveau chapitre dans l'histoire de ses plus grandes réussites environnementales. Dans le prolongement du Protocole de Montréal, qui avait permis d'amorcer la reconstitution de la couche d'ozone, les pays ont adopté l'Amendement de Kigali afin de contrer une nouvelle menace : les hydrofluorocarbones (HFC), de puissants gaz à effet de serre utilisés dans les systèmes de refroidissement.

La thématique de cette année, à savoir « Action mondiale pour une planète plus fraîche », met en avant un enjeu climatique majeur. À mesure que les températures augmentent et que les vagues de chaleur extrême se multiplient, l'accès à des systèmes de refroidissement efficaces permet de sauver des vies. Nous devons répondre à ce besoin de manière équitable et durable.

S'il est pleinement mis en œuvre, l'Amendement de Kigali pourrait à lui seul permettre d'éviter un réchauffement de 0,5 degré Celsius d'ici à la fin du siècle, voire de 1 degré s'il est associé à des systèmes de refroidissement à haut rendement énergétique. Il y va de la santé, de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et de la résilience climatique.

En cette Journée mondiale de l'ozone, j'exhorte tous les pays à ratifier et à mettre en œuvre l'Amendement de Kigali, à accélérer la transition vers des systèmes de refroidissement durables et à protéger tant les populations que la planète.